

Procès-verbal du Conseil d'école de l'école élémentaire Hélène Boucher du 12/03/2018

Ont participé au Conseil d'école :

Représentante de la Municipalité : Mme. Maalem, Conseillère municipale déléguée

Équipe Enseignante : Mme Michèle Larribité, Directrice, Mmes Sévrine Alquier-Bouffard, Pauline Barthié, Béatrice Durand, Cécile Ginibre, Éliane Goulesque Stéphanie L'Hermitte, Maité Javerzac, Nicole Mons, Karine Payan, Caroline Saure, Nadège Bouscary, Pauline Barthié, Christine Lacroix, Marie Line Puech, Pauline Richou, Marion Lopez Enseignantes adjointes,

Parents d'élèves élus sur la liste API : Mmes Berthier, Huot-Royer, Gardon, Prigent, Freyssinet, Lermuzeaux, Brito, Do Van, Foucher, Ms. Darnault, Giner, Mora

Ont été excusés : Mme. Séverine Lacourthiade, Inspectrice de l'Éducation Nationale, Mmes Desjardins, Hadrouf, Mommouton, Essaid, Parents représentants API, Carole Sor-Naus, Enseignante adjointe, Lucile Fernandes, Titulaire ZIL, Mme Lakanal, Psychologue scolaire.

Séance ouverte à 18H00

• Vie de l'école :

- Préparation de la rentrée 2018 :

Prévisions des effectifs pour la rentrée 2018 : 355 élèves (moyenne de 25,36). 63 CM2, 82 CM1, 60 CE2, 73 CE1, 77 CP. Ce prévisionnel est établi à partir des montées pédagogiques, de la géolocalisation des élèves, de la gestion des fratries. Une réévaluation sera faite en avril 2018, les effectifs pouvant évoluer jusqu'à la rentrée.

Rythmes scolaires : horaires scolaires à la rentrée.

La proposition municipale faite par la Municipalité à M. le DASEN pour l'école élémentaire : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30-11h30 / 13h45-16h00. Le mercredi : 8h30-11h30. Les horaires de l'ALAE sont inchangés.

La réponse de M. le DASEN est attendue pour la rentrée des vacances de Printemps. Elle devrait être positive car la proposition municipale a été soumise et adoptée par une majorité de conseils d'école de la ville.

Bilan du Projet d'école 2014-2018.

Le bilan que nous avons fait pointe des items qui sont encore à travailler. Le prochain Projet s'inscrit dans la continuité. Son intitulé est « Langues, cultures et citoyenneté ».

Axes du nouveau projet d'école 2018-2022

Axe 1 : Travailler la maîtrise des compétences intercycles et intracycles. Objectifs : Conforter les apprentissages fondamentaux. Élaboration en équipe de progressions et d'outils communs. Individualisation des parcours. Réflexion commune de la prise en charge de la difficulté scolaire

Axe 2 : Diversité des langues dans le parcours de l'élève. Objectifs : Prendre en compte les différentes origines et cultures des élèves. Enseignement de langues étrangères (anglais principalement). Maîtrise de la langue française.

Axe 3 : Citoyenneté et culture. Objectifs : Devenir citoyen. Acquérir un patrimoine culturel commun. Renforcer les relations avec les partenaires (familles, ALAE, collèges...)

Comme nous le demande l'Institution : « une articulation du projet d'école sera recherchée dans la mesure du possible avec le PEDT local ».

Nous poursuivrons donc notre concertation et partenariat avec l'ALAE afin de garantir la cohérence éducative et un climat scolaire serein.

Nous continuerons également à nous appuyer sur les offres municipales dans les domaines du sport et de la culture (Partenariat avec le service des sports, le Pavillon Blanc...)

- Projets pédagogiques des classes et/ou niveaux pour la fin de l'année scolaire.

CP : Classe découverte à Belcaire Mme Payan & Mme Alquier-Bouffard -3 jours 2 nuits.

Coût=3998,10 €. Subvention mairie= 461€, 1061,10€ de la coopérative, 2476€ à la charge des parents (environ 53- 55€ /enfant en fonction du nombre de participants)

CP- CE1 : Classe découverte à Belcaire Mme L'Hermitte & Mme Javerzac - 4 jours 3 nuits.

Coût= 5445 €. Subvention mairie = 595€, coopérative = 1455€ ==> participation prévue inférieure à 80€ par enfant)

CE1 : Bouconne 2 demi-journées multi sports et tir à l'arc (6,50€ / enfant par activité)

CE1 -CE2 : Village Gaulois avec les CE2. Projet Bouconne 2 demi-journées multi sports et tir à l'arc (6,50€ / enfant par activité)

CE2 : Village Gaulois (13,50€ l'entrée - 111€ Subvention Mairie - (6€ /famille). Course orientation et sentier d'entomologie (CE2C et CE2A). Classico le 18 juin (CE2A et B). CE2C et CM1/CM2 sortie à Montfort (10€ par l'élève l'entrée)

CM1 : Projet Poney (Me Cotte & Me Barthié) du 4 au 8 juin à Pibrac =64 € pour la semaine (Subvention mairie = 284 €). Projet culturel en partenariat avec le Pavillon Blanc = Intervention d'une artiste 6 matinées sur le thème « Se représenter ».

CM1 -CM2 : Projet de Capoeira avorté, préparation d'une semaine hors des murs sur la découverte du patrimoine toulousain (Aéroscope, Rallye-piéton de Toulouse, La Dépêche du Midi, Promenade en péniche sur le Canal du Midi, Les Abattoirs, le Quai des Savoirs) ==> Mme Armaing & Mme Lopez, Mme Richou, Mme Sor-Naus, Me Ginibre au mois de juin - Subvention Mairie : 256€. Classisco (CM2A et B). Travail scientifique avec la collaboration de deux étudiants de l'Université Paul Sabathié et une sortie à Bouconne (CM2 B activité sportive et scientifique)

La Mairie salue la richesse des projets et la motivation des enseignants qui proposent beaucoup de projets. Le budget alloué par la mairie (subventions) est en augmentation.

- Point sur la coopérative et le financement des projets : actions pour alimenter la coopérative, aide financière municipale pour la réalisation des projets.

Les rentrées de la coopérative :

Les cotisations des Parents = 4185€, le bénéfice de la vente des photos individuelles = 1573.65€, le Vide greniers organisé par les Parents = 814€.

Une vente de gâteaux sera organisée sur le marché de plein vent de Colomiers le samedi 24 mars. Un flyer est distribué aux Parents afin qu'ils fassent les gâteaux qui seront vendus.

Projet Terracycle = 170 € pour l'élémentaire.

Une Tombola organisée par les parents d'élèves est prévue pour la fête de l'école,

Vente de sacs en tissus au profit de la coopérative. Projet en cours de réflexion.

Montant des subventions municipales (aide aux Projets) :

- Questionnement des Parents : État d'avancement de la refonte de la carte scolaire. Implication des directeurs d'école dans ce projet.

Ce travail est prévu pour la rentrée 2019, Une Concertation est engagée avec l'Éducation Nationale (Inspection académique). C'est dans le courant de l'année prochaine qu'il y aura une consultation plus large (Parents, Directeurs d'écoles). Un calendrier précis ne peut être donné. L'idée reste que les enfants du quartier seront scolarisés dans leurs quartiers, précise la Mairie suite aux nombreuses questions posées par les Parents.

- Manifestations festives :

La Fête des langues a lieu le vendredi 30 mars. Des Parents d'élèves ont répondu à notre appel et 28 ateliers seront proposés aux élèves. Chaque élève participera à 4 ateliers animés par les Parents, dans une langue et activités différentes. Les Directrices de l'ALAE et quelques animateurs seront présents bénévolement pour assurer avec l'équipe enseignante le bon déroulement de la journée.

A partir de 16h00, les Parents d'élèves pourront se rendre compte du travail de la journée (petite exposition des travaux réalisés, danses, chants...)

Repas partage le midi.

La Fête de fin d'année aura lieu le vendredi 22 juin avec l'ALAE. Ce sera la suite de la fête de la musique.

- Sécurité et Travaux :

- Point sur les exercices PPMS et incendie, installation des serrures de sécurité sur la totalité des portes.

Un exercice incendie (2/10), un exercice PPMS intrusion (18/10) et un exercice PPMS risque de tempête (12/03) ont eu lieu. Ils se sont bien passés. L'objectif est l'entraînement et l'application des bonnes règles de sécurité. Les élèves et les adultes de l'école sont de plus en plus réactifs et respectueux des consignes de sécurité. D'autres exercices sont prévus avant la fin de l'année.

Chauffage du groupe scolaire : mise en place d'un protocole d'alerte et d'intervention en cas de panne pour la période de mars-avril. Déclenchement des travaux de réfection complète du réseau de chauffage du groupe scolaire pendant les vacances de printemps et d'été car c'est un grand chantier.

Installation d'une salle informatique pour la rentrée 2018 (salle de classe N°5) : déplacements (déménagements) de 4 salles à prévoir.

Tous les CM seront installés dans les classes préfabriquées à la rentrée de septembre 2018.

La salle du Rased sera allouée à la classe d'UPE2A

La salle informatique actuelle sera la salle du Rased

La bibliothèque ne bougera pas.

- Points sur les demandes non réalisées : installation dans la salle polyvalente d'une structure vidéo (écran et vidéoprojecteur). La Mairie répond que cela ne pourra pas se faire.

Déplacement de la vitrine située sur le grand portail Chemin de Millassis pour une installation sur le portail des classes modulaires rue du Château d'eau devant la cour des classes modulaires. La Mairie assure que cela va se faire.

- Questionnement des Parents : Avancée de la réflexion concernant les aménagements des abords de l'école avec le Grand Toulouse. La Municipalité n'a pas encore les retours du Grand Toulouse.

La séance est levée à 20 heures.

La directrice,
Michèle Larribité

La Secrétaire de séance,
Pauline Richou